

Le suicide du journalisme

CHRISTOPHE MINCKE

C'est ce qu'on appelle un « phénomène de société ». Ou un « buzz ». Enfin, un truc qui fera les gorges chaudes pendant deux semaines. Il vaudrait mieux n'en rien dire tant c'est idiot... et tant cela tire son seul effet de l'avidité de chacun à le commenter. Mais comme on en parle, c'est une « actu ». Il faut donc en faire un article dans la presse quotidienne.

Peu importe ce que c'est.

Il se fait que j'ai ironisé à ce sujet sur Twitter... Cent-quarante caractères, ça se prête fort bien à des saillies cyniques... un tweet à la mer, qui passe, est parfois relayé, puis disparaît dans les oubliettes de l'Internet.

Mais un journaliste chargé d'écrire sur ce sujet brûlant voit passer mes sarcasmes. Il entame une discussion privée via un réseau social pour me demander si j'accepte de répondre à ses questions. Je lui réponds que je n'ai aucun avis autorisé; seulement, sans doute, une certaine dose d'humour noir. « Même en off? », me demande-t-il.

Je lui écris ce que je pense: que les journalistes doivent s'exprimer, donner leur opinion, que c'est certainement plus intéressant que de faire des comptes rendus factuels. En effet, nous avons bien davantage besoin de points de vue que de relations serviles d'évènements.

Il est un journaliste de talent. Il travaille pour un grand quotidien. De notre échange, il ressort qu'il n'a nullement besoin de moi pour avoir un avis sur la question. Ni pour trouver les mots. Ni pour l'autorité dont je serais investi, je n'en ai pas sur la question et j'en aurais encore moins en m'exprimant masqué. Mais il a besoin de moi...

En effet, sa rédaction ne le laissera pas s'exprimer comme il l'entend... sauf s'il peut prétendre qu'il ne fait que rapporter des propos. Ceux d'autrui, d'un inconnu, de n'importe qui, glanés sur la toile, à l'occasion d'un micro-trottoir ou au cours d'une interview. Tout, n'importe quoi, mais ne pas avoir à s'attribuer de considérations personnelles. Trier les propos, ne pas rendre compte de la diversité des points de vue, interroger une personne

dont on sait par avance ce qu'elle dira et pour la raison précise qu'elle le dira, instrumentaliser totalement le tiers, tout cela ne pose pas problème. C'est s'exprimer en son nom propre qui est un péché.

Voilà qui est inquiétant à (au moins) deux titres.

D'une part, s'il est évident qu'il est devenu fort difficile d'exercer le métier de journaliste, il apparaît que c'est en (bonne ?) partie dû à la façon dont les journalistes eux-mêmes — et les rédactions au premier chef — conçoivent leur métier. Finalement, dans le cas qui nous occupe, c'est la rédaction de ce journaliste elle-même qui entend le ravalier au rang de plumitif. Sans doute est-il alors moins dangereux... Certainement est-il moins intéressant. Personne d'autre que des journalistes, ici, pour interdire les opinions, l'expression, le point de vue et l'analyse personnelle.

D'autre part, outre cette auto-émasculatation des journalistes, se pose la question de leur responsabilité. Finalement, ce qui sous-tend cette stratégie, c'est la croyance que, s'il peut affirmer qu'il ne fait que relayer la parole d'autrui, le journaliste n'est pas responsable du contenu de son article. À franchement parler, je ne crois pas que mon interlocuteur en soit personnellement convaincu, mais il sait que cette croyance est commune dans son milieu professionnel et qu'en l'invoquant, il se met à l'abri. Comment lui en vouloir ? Nous retrouvons ici un travers

dont nous avons déjà dénoncé une autre forme : celui de penser que le journaliste n'est pas totalement responsable de ce qu'il choisit de montrer, des positions de ceux qu'il décide de relayer. Certes, il est des propos déplaisants dont il importe de rendre compte, mais le journaliste reste tenu de pouvoir justifier de l'utilité de son rapport. En effet, tout écho qu'il donne à un fait ou à une opinion résulte de son choix, ce dont il répond. La tentation de la déresponsabilisation est l'instrument qui permet à des médias de publier, sous l'étiquette « opinion » ou « carte blanche », les pires affabulateurs, des colporteurs de contrevérités, de malsains « mal-pensants » qui empoisonnent nos médias. Bien entendu, chacun est libre de publier qui bon lui semble, mais pas en niant sa responsabilité, ne serait-ce qu'au regard de la déontologie ou de critères de qualité journalistiques.

Voilà comment, même pour traiter du « buzz » du moment, des journalistes peuvent n'avoir aucune marge de manœuvre, comment on les empêche d'être des voix, des intellectuels impliqués dans leur société. Le journalisme serait-il mort ? Se serait-il suicidé ? ■